

| <i>Conseillers municipaux</i> | <i>Présence / Absence</i> |
|-------------------------------|---------------------------|
| PINEL Jean-Claude | Présent |
| HERAILH Pierre | Présent |
| PICOUET Eliane | Présente |
| ESPADA Cyril | Présent |
| HEBRARD André | Présent |
| NOURET Jean-Claude | Présent |
| PAGES Maryse | Présente |
| BRUNO Elisabeth | Présente |
| GAY Sylvie | Présente |
| BARLERIN Anne-Charlotte | Présente |
| PENCHENAT Loïc | Présent |
| GALANTI Laurie | Présente |
| JACQUIER Philippe | Présent |
| TABOUELLE Alain | Présent |
| CARSALADE Isabelle | Présente |

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

Date de la Convocation : 26/03/2026

Nombre de membres :

| | |
|------------------------------------|----|
| - Afférents au Conseil Municipal : | 15 |
| - En Exercice : | 15 |
| - Présents : | 15 |
| - Pouvoirs : | 0 |

Secrétaire de séance : HERAILH Pierre

Le 30 mars 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Délibération 2026/13 : Désignation des deux délégués titulaires au Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-33,
Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET), en vigueur depuis le 3 octobre 2016,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la commune appelés à siéger au sein des organismes extérieurs.

Considérant que l'article 7.2.1.1 des statuts du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET) prévoient que « les communes membres de population inférieure ou égale à 10 000 habitants élisent chacune deux délégués municipaux et les communes membres de population supérieure à 10 000 habitants élisent chacune quatre délégués municipaux ».

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires pour représenter la commune de Cuq-Toulza au sein du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn (SDET).

Vote à bulletin secret

Nombre de votants : 15

Bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 15

PINEL Jean-Claude : 15 voix

TABOUELLE Alain : 14 voix

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DESIGNÉ en tant que délégués titulaires du Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn :
 - M. PINEL Jean-Claude ;
 - M. TABOUELLE Alain.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.



Le Secrétaire de séance, M. Pierre HERAILH.

